



Comité directeur du 2 décembre 2025

Compte rendu

Mercredi 2 décembre 20h en visio conférence

Présents : Alain Bec, Thierry Delelis-Fanien, (vice-président), Aurélie Gouaty, Jacqueline Henri, Virginie Ludwiczak, Jean-Luc Lurvois, Martine Platret, Jean-Louis Pivard, Françoise Ringot (Présidente), Alain Saint Arroman (secrétaire), Pierre Sillero (trésorier), Jérôme Valenti, Matthieu Vieira, Sylvain Wlassewitch

Suppléants présents : Laurent Nouhaud, Pierre-Louis Dauphin

Excusée : Athina Monemvassitis

I. Administratif

- **PV réunion 24 septembre :**
 - Vote N°1 : pour = unanimité
Le PV est adopté.
- Date et lieu de l'AG de la ligue : sur le lieu du Championnat de la ligue des jeunes, à Yssingeaux
8 février 2026 - 14h
- Prochaine réunion du CD : Lundi 26 janvier 20h30

II. Jeunes

Matthieu Vieira fait le point sur les différents sujets :

- Championnat de ligue des jeunes

Il aura lieu du 7 au 10 février 2026 à Yssingeaux (43)

Lors de la dernière réunion du CD, il avait été envisagé de porter de 3 à 4 journées la durée du championnat pour les petites catégories. En effet, un certain nombre de clubs et d'entraîneurs ont fait valoir qu'avec un championnat U8 et U10 sur 3 jours, il fallait faire une journée avec 4 rondes le lundi pour rentrer dans le timing, ce qui était particulièrement éprouvant pour de très jeunes compétiteurs. Matthieu Vieira a envoyé un questionnaire aux clubs pour leur demander leur avis, et la grande majorité

des réponses a été favorable à cette idée de mettre 4 jours pour les petites catégories. Une seule réponse a proposé une idée alternative, mais qui n'a pas été jugée suffisamment pertinente.

Les membres du CD qui prennent la parole expriment leur accord avec la proposition de Matthieu Vieira.

Il est procédé au vote : pour ou contre la proposition de faire jouer les petites catégories (U8 et U10) sur 4 jours :

➊ Vote N°2 : pour = unanimité

- Nationale 3 jeunes :

56 équipes sont inscrites, soit 9 de plus que l'an dernier, et 6 groupes ont été créés. Pour la montée en N2 jeunes, le règlement national prévoit 1 équipe par ZID (= anciennes ligues), soit pour notre ligue, 1 équipe pour la zone Auvergne (03, 43, 03), 1 pour la zone Lyonnais (01, 42, 69), et 1 pour la zone Dauphiné-Savoie (07, 26, 38, 73, 74).

2 finales sont prévues avec les vainqueurs de groupes, une pour la zone Lyonnais et une pour la zone Dauphiné-Savoie.

Concernant la zone Auvergne, compte tenu du fait qu'une seule équipe est engagée dans toute la zone, il est proposée que cette équipe monte, quel que soit son résultat. D'autre part, comme le groupe dans lequel évolue cette équipe ne comporte que 8 équipes et que toutes les autres équipes sont dans la zone lyonnais, il est proposé que si l'équipe auvergnate termine 1ère de son groupe, l'équipe arrivée 2^e ne pourra pas se prévaloir de sa qualité d'équipe arrivée 1ère de la zone lyonnais pour participer à la finale de sa zone.

Ce point est proposé au vote du CD :

➋ Vote N°3 : pour = unanimité

- Finale du rapide jeunes : plusieurs remarques ont été faites ces derniers temps au sujet du hiatus qui existe entre les rapides jeunes qui sont sur une saison, et la finale qui a lieu en début de saison suivante. Il faudra sans doute revoir cela.

III. Féminines

Aurélie Gouaty présente l'état des candidatures pour les organisations des compétitions féminines et mixte dans les 3 zones de la ligue :

Zone Auvergne :

Nationale 2 Féminine : Lempdes 25 janvier mais il faut faire attention, c'est une date d'interclubs jeunes. Pas d'autres informations et pas de candidatures à l'heure actuelle pour la Coupe de la Parité et le Trophée Roza Lallemand.

Zone Lyonnais :

Nationale 2 Féminine : 25 janvier au Lyon Olympique Echecs

Coupe de la Parité : plusieurs possibilités ont été mises à l'étude

Trophée Roza Lallemand : 22 mars à Lyon Olympique Echecs

Zone Dauphiné-Savoie :

Nationale 2 féminine : Romans (26) le 24 janvier

Coupe de la Parité : Alex (74) le 1^{er} mars

Trophée Roza Lallemand : Aurélie Gouaty va demander à Valence

La date prévue, le 22 mars, est un jour d'élections. Il faudra peut-être envisager le 21 mars.

Pour la Coupe de la Parité, c'est la ligue gère les inscriptions ; il faudra demander de la faire par virement.

L'an dernier, sur 15€ le droit d'inscription, 10€ revenait à la FFE, la ligue gardant le surplus éventuel. Ce tarif est conservé pour cette saison.

Trophée Roza Lallemand : normalement, l'inscription doit être payante.

IV. Scolaires

Un collège fait une demande d'aide pour un Kit ClassEchecs

La ligue a déjà dit non à des écoles l'an dernier, car la ligue a arrêté de financer les kits.

Pour les financements, il faut se tourner vers les CDJE qui ont des budgets dédiés.

V. Formation

Jacqueline Henri donne les dernières informations :

Le DAFFE de Grenoble est terminé

Pour un nouveau Daffe, pas de réponse du club d'Annemasse qui avait été pressenti. Voir Peut être sur Lyon ?

DEFFE (entraîneur) : 1 personne s'est déclarée intéressée. Il faudrait avoir au moins 2 ou 3 autres candidatures sérieuses avant de lancer officiellement un stage.

VI. Arbitrage

Il va y avoir un stage d'arbitres jeunes dans la Drôme, le nombre d'arbitres jeunes dans la ligue est actuellement presque insignifiant.

Grenoble a 3 candidats pour un stage d'arbitre club. Il est peut-être possible de faire un stage également sur Romans

Concernant l'arbitrage du Championnat de la Ligue des Jeunes, 6 candidatures ont été reçues, dont un stagiaire. Etant donné que le championnat se déroulera dans 3 salles, il est proposé que toutes les candidatures soient retenues. Cela augmentera notamment les frais d'organisation du championnat, mais l'état des finances le permet.

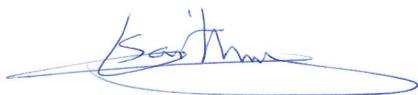
VII. Divers

Nouveaux clubs : don de matériel (pendules) pour club ayant entamé sa 2^e année d'existence. Alain Saint Arroman fera le recensement des clubs créés la saison précédente et qui répondent aux conditions pour l'octroi de cette aide : re-affiliation cette saison avec engagement d'au moins 1 équipe dans une compétition fédérale.

Club en cours de création : Saint Marcellin

Alain Saint Arroman propose de refaire le document qui existait du temps de l'ancienne ligue Dauphiné-Savoie et qui recensait de façon exhaustive les aides diverses et les conditions d'obtention.

Le secrétaire,
Alain SAINT ARROMAN



La Présidente,
FRANÇOISE RINGOT

